

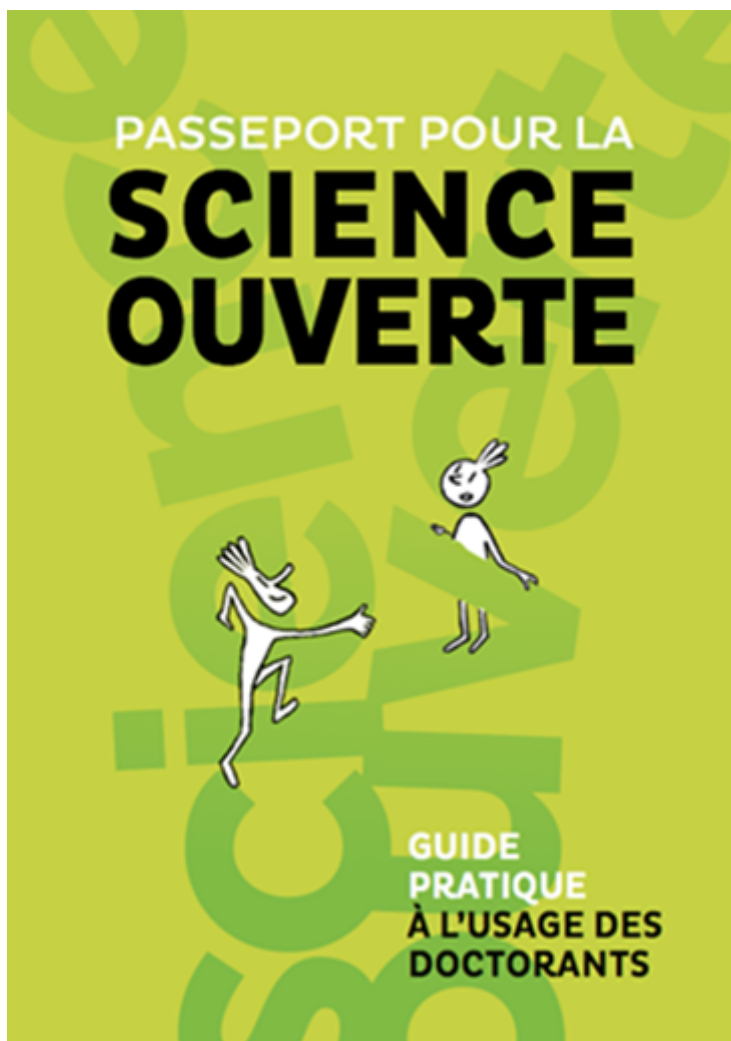
Passeport pour la science ouverte

Ce guide, édité par le ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation, a été réalisé par le Comité pour la science ouverte et l'Université de Lille. Il s'adresse à tous les doctorant.e.s en France, dans toutes les disciplines. Sensibiliser les doctorant.e.s à la science ouverte et leur fournir des conseils et des outils pour la mettre en pratique tout au long de leur démarche de recherche : tels sont les objectifs du Passeport pour la science ouverte.

+ [Accéder à la version numérique du guide](#)

+ [Accéder à la version imprimable du guide](#)

+ [Accéder à la version imprimable grand public du guide](#)



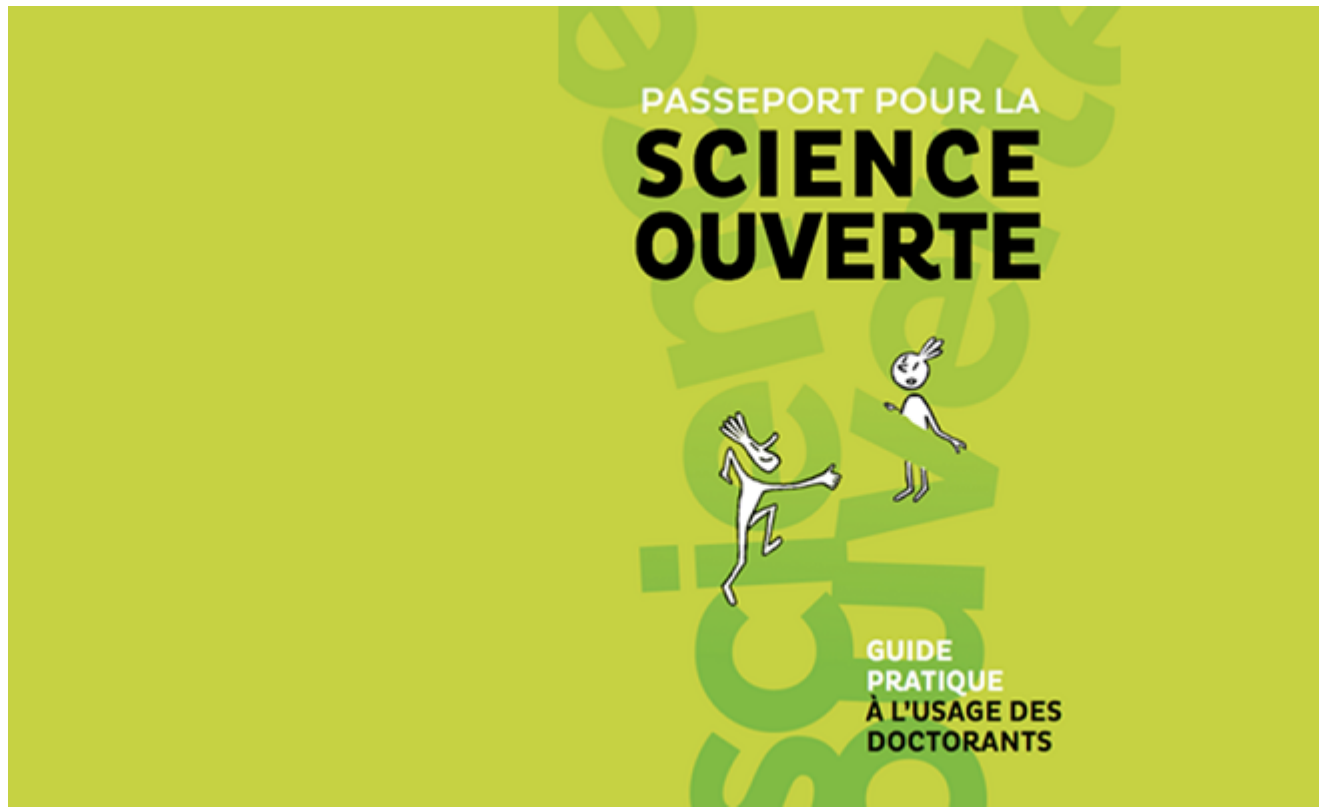
La science ouverte est née des nouvelles opportunités offertes par la révolution numérique en matière de partage et de diffusion des contenus scientifiques. Elle consiste d'abord à rendre accessible à tous les résultats de la recherche, en levant les barrières techniques ou financières qui entravent l'accès aux publications scientifiques. Elle consiste aussi à ouvrir la boîte noire du chercheur en partageant autant que possible les données et les méthodes sous-jacentes aux publications.

Le choix de la science ouverte revient d'abord à affirmer qu'une recherche majoritairement financée sur fonds publics doit restituer le plus largement possible ses résultats au public. Il se nourrit aussi du constat que l'ouverture est le gage d'une recherche mieux documentée et plus étayée, et que le partage renforce le caractère cumulatif de la science et favorise ses avancées. Une science ouverte et transparente contribue également à accroître la crédibilité de la recherche dans la société, un enjeu dont la crise sanitaire de 2020 nous a rappelé toute l'importance. Elle est porteuse enfin d'un profond mouvement de démocratisation des savoirs au bénéfice des organisations, des entreprises, des citoyens, et particulièrement des étudiants, pour lesquels la facilité d'accès à la connaissance est une condition de la réussite.

Les politiques de science ouverte sont désormais portées au plus haut niveau par l'Union européenne qui, depuis 2012, conditionne ses aides à la recherche scientifique à l'ouverture des publications, et par de

grands organismes de recherche dans le monde, tels que les National Institutes of Health aux Etats-Unis. En France, le ministre de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation Frédérique Vidal a lancé en 2018 un ambitieux Plan national pour la science ouverte, qui s'incarne depuis dans de multiples initiatives.

En définitive, ce sont bien les chercheurs qui, à travers leurs engagements et leurs pratiques, incarnent et font vivre la science ouverte. Au moment où vous vous engagez dans la préparation de votre doctorat, dernière étape de votre parcours de formation et première étape de votre vie professionnelle, c'est donc à vous qu'il appartient de mettre en œuvre ces principes.



13 septembre 2021
31 août 2022

Table des matières

1. Concevoir sa démarche scientifique de manière ouverte

Utiliser des ressources librement accessibles

Prévoir la gestion des données

Travailler de manière reproductible : pour soi, pour les autres

2. Diffuser sa recherche

Diffuser ses publications en accès ouvert

Rendre sa thèse librement accessible

Ouvrir les données de recherche

3. Préparer l'après-thèse, rejoindre le mouvement

Des politiques publiques enracinées

Évaluer la recherche autrement

+ [Accéder à la version numérique du guide](#)

+ [Accéder à la version imprimable du guide](#)

Pour toute question sur le guide ou sur sa diffusion, vous pouvez contacter Romane Coutanson :
romane.coutanson@enseignementsup.gouv.fr